LES NOMS DE LIEU DU CANTON DE FAYENCE (VAR)

PAR

CAROLINE MARIACCI

diplômée d'études approfondies

INTRODUCTION

L'étude consiste en un dictionnaire thématique des noms de lieu du canton de Fayence. Un canton a été choisi comme cadre de l'étude car il s'agit d'une circonscription administrative, facilement identifiable, mais aussi d'une entité qui s'ancre dans la réalité, tant géographique (les limites en sont souvent des montagnes et des rivières) qu'historique, humaine et même linguistique. Le Var et plus spécialement le canton de Fayence ont été retenus pour la richesse de leurs archives écrites mais aussi parce qu'il s'agit d'une région préservée, où l'étude des circonstances qui sont à l'origine des noms de lieu est encore possible.

SOURCES

La part la plus importante des sources consiste en documents conservés dans les archives communales des villes du canton de Fayence, c'est-à-dire, pour le XIXº siècle, le cadastre dit napoléonien; pour les XVIº, XVIIº et XVIIIº siècles, les cadastres des communautés villageoises, rédigés pour l'assiette de l'impôt foncier. De plus, il a fallu y ajouter pour les époques plus anciennes, où aucun cadastre n'avait été dressé, le dépouillement systématique de toutes les archives communales conservées antérieures à 1500. Parmi celles-ci, il faut souligner l'importance et la richesse des procès-verbaux de délimitation de territoires rédigés entre le XIVº et le XVI siècle, lors de procès entre les communautés villageoises.

Les recherches dans les archives communales ont été complétées par l'étude des grands cartulaires édités, comme ceux de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille ou de l'abbaye de Lérins, ainsi que par l'étude d'autres sources anciennes de type administratif, comme les enquêtes des comtes de Provence ou les pouillés du diocèse de Fréjus.

Un certain nombre de cartes anciennes de la Provence conservées aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France ont été aussi étudiées, mais sans résultats très probants, étant donné le peu de précision de ces documents.

PREMIÈRE PARTIE CADRE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE PREMIER

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE DU CANTON

Géographie. – Le canton de Fayence regroupe aujourd'hui les territoires de huit communes (Fayence, Mons, Tourrettes, Seillans, Callian, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt et Tanneron), auxquelles a été adjoint administrativement celui de la commune de Brovès, lors de la formation du camp militaire de Canjuers.

Le canton jouit d'une organisation géographique caractéristique qui fait que nombre de types de relief et de topographie y sont représentes : au nord s'étend la région des Plans de Provence, aux contreforts desquels ont été établis les villages perchés. Ceux-ci dominent *Le Plan*, vaste plaine autrefois cultivée grâce à une nappe phréatique et aux nombreuses rivières qui l'arrosent, alors qu'au sud s'étagent les dernières hauteurs de la côte varoise, le massif des Maures et l'Esterel. Le relief contrasté a imposé le développement de différents types de cultures, et notamment des cultures en terrasses. L'élevage ovin a longtemps été source de revenus complémentaires.

Histoire. – La région est très anciennement habitée : on y a découvert des vestiges archéologiques datant de l'époque néolithique (menhirs), de l'âge du fer et du bronze (castelaras ligures), et enfin ceux d'une occupation romaine renforcée (avec notamment les ruines de l'aqueduc romain qui apportait l'eau des sources de la Siagnole à Fréjus).

Avec la fin de la *Pax Romana*, ce sont les grandes abbayes, dont surtout l'abbaye Saint-Victor de Marseille, qui prennent le relais de la puissance publique et maintiennent une certaine prospérité dans la région. Toutefois, les villages vivent, comme tout le reste de la Provence orientale, les troubles du haut Moyen Age et notamment les raids sarrasins: les populations menacées se replient depuis les zones de plaine qu'elles occupaient vers les hauteurs anciennement habitées et, sous l'influence de petits seigneurs locaux, sont fondés des *castra*, qui forment le premier maillage du réseau des villages. Les périodes d'expansion du XI° au XIII° siècle permettent néanmoins le développement des villages et des institutions communales, au détriment de la puissance réelle des seigneurs.

Avec les épidémies et les épisodes militaires de la fin du Moyen Age, des castra voient leurs habitants fuir ou mourir ; certains restent déserts et tombent en ruines (Avaye, Pibresson...), d'autres profitent de l'apport de nouvelles populations : Mons, grâce à l'acte d'habitation de 1468, est repeuplé par une immigration italienne, attirée par les seigneurs, qui apporte avec elle sa langue, un dialecte génois, dont on trouve encore des traces dans la microtoponymie.

L'époque moderne est une période souvent troublée dans la région : les armées étrangères envahissent à plusieurs reprises la Provence orientale depuis l'Italie et assiègent et pillent les villages. Il ne s'agit donc pas d'une période d'expansion pour l'habitat, mais plutôt d'organisation. Comme ailleurs en Provence, la Révolution est relativement bien accueillie à ses débuts, mais les levées d'hommes fréquentes et les querelles religieuses causent quelques troubles.

Le XIX siècle voit se développer de nouveaux types de cultures et notamment de primeurs, de fleurs et de vins réputés, qui permettent à la région de prendre un nouvel essor et de vivre dans une certaine prospérité. Mais ces belles années s'affaiblissent avec la fin du siècle et le coup fatal est porté à une économie locale agonisante par la nou-reconstruction des lignes de chemin de fer détruites pendant la seconde guerre mondiale. Les villages voient leur population partir vers la côte, vers Toulon, ou même plus loin. Le renouveau n'apparaît que plus tard, grâce au développement du tourisme et à l'installation dans la région d'hôtes de marque qui ont fait beaucoup pour sa réputation.

Situation linguistique. – La région du canton de Fayence appartient à l'aire linguistique du provençal maritime, caractérisée par certains traits phonétiques (diphtongaisou du [o] entravé ou libre, chute du [z] intervocalique, mutation en [r] du [l] intervocalique) mais ressent l'influence de l'aire du provençal alpin et de l'aire linguistique niçoise pour certains traits phonétiques ou de vocabulaire. Une des caractéristiques de la région consiste en l'existence du dialecte moussenc ou figoun, parlé à Mons jusqu'à la fin du XIX' siècle, reliquat du dialecte génois parlé par les immigrés du XV' siècle (caractérisé par la chute de la dentale intervocalique et la mutation de [l] en [r] devant des labiales ou vélaires), et qui a influencé dans un sens conservateur le provençal parlé dans la région (maintien du [r] roulé, prononciation de certaines consonnes finales).

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Typologie des sources. – L'étude préliminaire de la carte I.G.N. au 1/25 000 permet tout d'abord de connaître les principaux noms de lien conservés de nos jours et de les situer précisément.

Le dépouillement des cadastres permet de connaître les noms de lieu utilisés à chaque époque et de voir si certains apparaissent ou disparaissent, ainsi que de connaître le nom des habitants et des cultures pratiquées sur les terres, ce qui peut être d'une grande utilité pour expliquer un nom de lieu ou du moins pour éviter une explication fausse, par la confrontation des hypothèses à la réalité. Cependant, si les cadastres sont d'une grande utilité, ils souffrent de n'être le reflet que d'une partie du terroir, puisqu'ils ne prennent eu considération que les terres soumises à l'impôt : ils ne concernent ni les terres incultes ni les terres seigneuriales, par exemple (on est eu pays de taille réelle).

Les sources anciennes conservées dans les archives communales ou issues des cartulaires et des grandes enquêtes seigneuriales sont de manière générale très lacunaires en matière de noms de lieu : elles ne donnent le plus souvent que les noms des paroisses ou des villages importants, et non les microtoponymes.

Classement des toponymes. — Une fois terminée la collecte de noms de lieu, il a été procédé à leur classement informatisé, de manière à mettre en correspondance les formes anciennes et les formes actuelles.

L'étude des formes anciennes, à l'aide de la phonétique générale et locale, permet le plus souvent la lemmatisation des noms de lieu de formation dialectale, c'est-à-dire l'attribution à chaque microtoponyme d'un mot dialectal on appellatif (parfois plusieurs) qui permet son explication, on d'un nom de personne qui a servi à la formation du nom de lieu. La tâche du toponymiste ne se résume pas à cette étude linguistique de cabinet, elle nécessite aussi une confrontation des explications proposées à la réalité des lieux; mais cette tentative est souvent entravée par le fait que les noms de lieu anciens ont disparu et sont impossibles à localiser.

La dernière étape consiste dans le classement des toponymes selon les domaines auxquels leur appellation fait référence, afin d'obtenir un dictionnaire thématique des noms de lieu qui permette de représenter visuellement les principales lignes de formation des microtoponymes.

SECONDE PARTIE DICTIONNAIRE THÉMATIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA NATURE

La partie concernant la nature constitue environ 55 % du corpus des toponymes identifiés.

Le relief. – Le relief fournit la partie la plus importante du corpus, à équivalence avec l'eau. L'organisation topographique de la région, qui oppose plaines et hauteurs, terres cultivables et forêts on pacages, a joué un grand rôle dans le système de désignation toponymique: les noms faisant référence aux hauteurs de plus ou moins grande importance rassemblent les microtoponymes composés de puy, dérivé du latin poditM, ceux où entrent en composition serre, « montagne de forme allongée », collo, qui peut désigner divers types de hauteurs (de la colline à la montagne)..., ceux qui évoquent les plaines, essentiellement composés de plan, ceux qui font référence aux dépressions, pour lesquels l'appellatif clot, « creux », joue un rôle crucial, et enfin ceux qui indiquent les pentes, comme La Péjade ou La Coste.

La nature du sol. – La constitution géologique du sol, la pierre, la terre, le sable, constituent une source importante de formation de microtoponymes : outre quelques noms plus précis, les termes génériques pierre (provençal peiro) et roche (provençal roco) sont les plus prolifiques en matière de toponymes : Le Peiron, Le Clot Peiregous, La Ronquette...

L'eau. - L'eau, qu'elle soit courante ou stagnante, revêt une grande importance dans la vie quotidieune de ces régions méditerranéennes. Les toponymes

faisant référence à des rivières et à des points d'eau sont donc très nombreux : les noms de points d'eau sont le plus souvent composés de font et du nom d'un propriétaire, alors que les noms des vallons, mis à part les rivières importantes qui portent un nom propre, sont le plus souvent en relation avec le quartier qu'ils traversent : ces vallons ont permis souvent de conserver sur la carte LG.N. le nom de quartiers disparus sous leur forme autonome.

La flore sauvage. – La végétation (la forêt, les arbres, les plantes...) a donné, elle aussi, lieu à un grand nombre de toponymes, en particulier le chêne vert (Feouve). Le mode de formation le plus répandu est assez simple : le nom de l'essence est dérivé à l'aide d'un suffixe collectif (principalement -iero, issu du latin -ARIA, et -edo, issu du latin -ADA). Les termes génériques destinés à désigner la forêt ont été assez productifs, le plus souvent utilisés seuls ou simplement qualifiés : La Seuve, La Maure, Le Bosc, Les Selves Basses.

La fanne sauvage. – Les animaux semblent avoir peu inspiré les habitants. On rencontre essentiellement des oiseaux : Cante-Perdrix, Le Benc de l'Aigle..., et des animaux porteurs des préoccupations et des hantises des hommes, comme le loup, par exemple dans Gratte-Loup.

Les caractéristiques naturelles des lieux. — La catégorie « caractéristiques naturelles » regroupe des aspects où n'entre en considération aucun sentiment proprement humain. Ces microtoponymes désignent avant tout l'orientation (adret et ubac), on la situation relative des lieux, par exemple par l'utilisation de déterminants comme bas, hant, est, ouest, méridional... Certains microtoponymes font aussi souvent référence à la couleur (Le Riounier), à la forme ou à l'état (Font Couverte)...

CHAPITRE II

L'HOMME ET LA NATURE

Les rapports de l'homme et de la nature représentent environ 30 % de l'ensemble du corpus identifié.

Les activités agricoles. – L'action de l'homme sur la nature se fait essentiellement sentir dans le domaine agricole, l'activité pastorale n'impliquant pas de transformations massives du paysage. Les différents toponymes utilisés pour désigner les parcelles cultivées montrent la grande diversité des façons de cultiver et surtout la faculté d'adaptation des habitants à un environnement pas toujours favorable (par la construction de faïsses ou terrasses). Les appellatifs les plus productifs sont champ (provençal camp), clos (provençal claus) et pré (provençal prat), pour les cultures céréalières, ainsi que des noms d'espèce comme vigne, olivier, verger...

Les activités industrielles et artisanales. – D'autres microtoponymes évoquent la transformation de produits bruts en produits consommables ou utilisables par l'homme : nombre de noms de lieu concernent les moulins, les fours... D'autres évoquent les mines ou les carrières de pierres, ainsi que l'exploitation des forêts par la taille d'arbres (Les Taillades) ou la récolte de la poix (La Péguière). Enfin, certains noms de lieu font référence à des industries parfois récentes (La Papeterie de Siagne), ou bien plus anciennes (La Teuliero, La Verrerie).

228 THÈSES 1997

Les constructions. – Les constructions sont la source d'un grand nombre de noms de lieu. En premier vient l'habitat groupé, La Ville, Le Villar, Le Masage, auquel on peut rattacher des appellations du type La Bourgade; en second lieu l'habitat dispersé: La Bastide, et les constructions utilitaires, comme les granges, ou précaires, cabanes de berger ou abris de montagne. Les édifices spécialisés tiennent aussi une place importante dans la microtoponymie: les constructions de défense, pour lesquelles il faut citer l'appellatif provençal castel, ou français château, ou tour, qui est à l'origine du nom du village de Tourrettes, et les édifices de culte, de l'église paroissiale au simple oratoire ou pieloun.

Les voies de communication et les moyens de transport. — Le tableau de la vie villageoise serait incomplet sans l'ensemble des noms de lieu insistant sur les échanges au sein de la communauté et sur les communications dans un plus large horizon. Le plus grand nombre de noms faisant référence aux voies de communication concernent les villages et sont construits sur des appellatifs comme carriero, traduit au XVIII siècle le plus souvent par rue. Hors des villages, l'on trouve camin, « chemin », et carraire, « voies de transhumance », et surtout des microtopouymes faisant référence aux ponts (Le Pont, Le Pontet).

CHAPITRE III

L'HOMME

La religion. – La vie religieuse est une source importante de création de toponymes, pour désigner soit un lieu de culte, soit un quartier simple. On trouve une centaine d'hagiotoponymes, formés sur les noms de saints universels, comme saint Pierre, ou d'autres dont le culte est plus local, comme saint Gassien par exemple : toutefois, le nom le plus représenté reste celui de Notre-Dame.

La condition juridique des terres et des biens. – La condition juridique des terres, et essentiellement le statut des terres communes, joue un certain rôle dans la formation de noms de lieu : pour les périodes anciennes, c'est l'appellatif defens qui est le plus souvent utilisé. Pour l'époque contemporaine, on trouve nombre de noms de lieu non originels, notamment pour désigner la forêt, dans lesquels sont employés des déterminants du type domanial ou communal. On trouve aussi quelques noms faisant référence à la puissance seigneuriale, comme La Condamina ou L'Acatès (acapte).

Les noms de personne. – Les anthroponymes forment un très fort contingent de noms de lieu; ils sont surtout utilisés en composition avec un appellatif topographique pour marquer la propriété: La Font de Carle; ils peuvent aussi être employés seuls en fonction toponymique, le plus souvent au pluriel précédés de les: Les Arnaud, Les Bertrands... Il est souvent difficile de faire la part entre les noms réellement patronymiques et les surnoms ou sobriquets encore considérés comme tels: ils ont donc été traités sans différence. On trouve un fort contingent de noms d'origine latine, grecque ou hébraïque, le plus souvent biblique. Un très grand nombre de noms de personne sont cependant d'origine germanique. Une autre part est formée de noms d'origine (du type Aragon) ou topographiques (Bonnefoux), ou encore de noms de métier, d'activité ou de dignité (comme Auquier, « gardeur d'oies », et Pastourel). Enfin, une grande partie des noms de personne sont constitués de sobriquets héréditaires faisant référence à un aspect

physique (Brun, Belledent) ou moral (Botefoc) de la première personne à l'avoir porté, ou souvent à des noms d'animaux (Bœuf, Bouc...). En dernier lieu viennent les titres comme Seigneur ou Dame et les particules honorifiques accolées au nom comme En ou Dam.

La description subjective des lieux et les noms anecdotiques. – Une dernière catégorie rassemble des éléments faisant souvent référence à des légendes (L'Hubac de Castel Diaou) et à des anecdotes historiques locales que nous ne pouvons toujours comprendre, comme Freme Morte (« la femme morte »). On y trouve aussi tous les déterminants ayant servi à former un nom de lien faisant appel à des sentiments proprement humains comme beau ou bon.

CHAPITRE IV

NOMS DE FORMATION ANCIENNE ET NOMS INEXPLIQUÉS OU OBSCURS

Noms de formation ancienne. – Les noms de lieu de formation non dialectale out été rassemblés afin de ne pas créer de confusion sur le type de formation. Il s'agit de formations prélatines, voire même préceltiques, considérées selon les explications données par d'autres chercheurs. Les formations latines sont essentiellement des noms de domaine formés sur des gentilices romains avec le suffixe -ANUM (Callian, Seillans). On peut y ajouter aussi des formations romanes comme Vulpeglarias.

Noms inexpliqués et obscurs. – Un certain nombre de noms de lieu n'ont pu trouver aucune explication : ils sont classés dans l'ordre chronologique de leur attestation la plus récente.

CONCLUSION

L'établissement de ce corpus laisse envisager diverses pistes pour des recherches futures : il serait par exemple utile de mener une enquête orale auprès de la population locale afin de confronter l'aspect non sculement phonétique mais encore social du système de désignation toponymique, car ce système est indissociable de ceux qui le pratiquent. D'autres questions pourraient être étudiées avec profit, comme le rôle des noms de lieu et leur organisation pour une saisie des modes d'appréhension du paysage dans les populations du Moyen Age ou de l'époque moderne. Enfin, il serait utile d'étudier le processus de francisation des noms de lieu à travers les époques.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Édition de procès-verbaux de délimitation de territoires.

ANNEXES

Liste des noms de personne recensés dans les cadastres, servant à la comparaison avec les noms de personne ayant servi à la formation de noms de lieu. – Cartes : département du Var (situation du canton de Fayence) ; quatre exemples de cartes anciennes : la région de Fayence dans la carte de Cassini ; carte générale du canton ; principaux vestiges archéologiques anciens ; croquis illustré permettant de visualiser la région et son organisation géographique. – Photographies illustrant certains points remarquables du paysage et quelques aspects de la vie locale. – Index.